

Décision n° 2024-2218
de la présidente de l’Autorité de régulation
des communications électroniques, des postes
et de la distribution de la presse
en date du 3 octobre 2024
abrogeant l’attribution de ressources en numérotation à
la société Get & go telecom

La présidente de l’Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse,

Vu le code des postes et des communications électroniques, et notamment ses articles L. 36-7 et L. 44 ;

Vu la décision n° 2021-2670 de l’Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse en date du 9 décembre 2021 modifiée portant délégation de pouvoirs ;

Vu la décision n° 2018-0881 modifiée de l’Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en date du 24 juillet 2018 établissant le plan national de numérotation et ses règles de gestion ;

Vu la décision du 26 août 2024 portant délégation de signature pour les décisions prises en vertu des articles 1^{er} et 2 de la décision n° 2021-2670 du 9 décembre 2021 modifiée portant délégation de pouvoirs ;

Vu le dossier complet de demande de la société Get & go telecom reçu le 1^{er} octobre 2024, sollicitant la restitution de ressources en numérotation ;

Décide :

Article 1. À compter du 3 octobre 2024, les dispositions attribuant à la société Get & go telecom (Siren : 829 022 193) la liste de ressources en numérotation indiquée dans le tableau ci-dessous sont abrogées.

Type de ressources	Ressources restituées	Décision d'attribution	Date de la décision d'attribution
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 93 00 8	2017-0601	11/05/2017
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 93 00 9	2017-0601	11/05/2017
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 93 01 0	2017-0601	11/05/2017
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 95 69 3	2017-0601	11/05/2017

Article 2. Le directeur Internet, données, presse, postes et utilisateurs de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à la société Get & go telecom et publiée sur le site internet de l'Autorité.

Fait à Paris, le 3 octobre 2024

Pour la Présidente et par délégation

David EPELBAUM

Chef de l'unité Opérateurs et Obligations Légales